

La fonction inspection au sein du ministère de la défense

Titre(s): La fonction inspection au sein du ministère de la défense / FURET, LAUMONT, GROVE, et al.

Auteur(s): FURET

Autre(s) responsabilité(s): GROVE (Auteur)
LAUMONT (Auteur)
et al. (Auteur)

Editeur, producteur: 1996 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Description matérielle: 12

Autres classifications: TRAV

Note(s): Groupe : D13
Numéro promotion : Promotion 1995-1996

Note de thèses et écrits académiques: Enseignement par Option

Résumé ou extrait: La fonction d'inspection est indissociable de celle du commandement, il est usage de considérer que l'autorité de contrôle doit être indépendante de la hiérarchie d'exécution. Les chefs d'états majors d'armée ont à leur disposition un ou des inspecteurs à qui il confie des missions d'inspection. Après avoir bien distingués les diverses structures d'inspection et leur niveau de compétence nous parlerons dans ce mémoire de la répartition des tâches entre les contrôleurs et les inspecteurs complémentarité coordination des actions et des méthodes, extension du rôle des IGA vers les organismes interarmées.

Sujet(s): ETAT MAJOR
ARMEE

Adresse électronique et mode d'accès: <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D2641.pdf>